



CHEF DE LA DIVISION COMPTABILITÉ - PERMANENT

Relevant de la directrice des finances, des technologies de l'information et trésorière, le chef de la Division comptabilité planifie, organise, dirige et contrôle les activités de la division. Le titulaire de ce poste s'assure d'atteindre les objectifs fixés par son supérieur dans l'administration et l'opération de la Division comptabilité.

EXIGENCES :

- ✓ Baccalauréat en sciences comptables ou en administration des affaires avec cours optionnels en comptabilité jumelé à cinq (5) années d'expérience pertinente. Doit détenir un titre comptable CPA.
- ✓ Expérience en gestion municipale un atout important
- ✓ Expérience en implantation de système d'horodateur électronique un atout;
- ✓ Sens du leadership et mobilisateur d'équipe;
- ✓ Faire preuve de vision stratégique;
- ✓ Excellente capacité d'analyse et de synthèse;
- ✓ Bon communicateur;
- ✓ Facilité à établir de bonnes relations interpersonnelles;
- ✓ Capacité à travailler sous pression et respect des échéanciers;
- ✓ Maîtrise des progiciels de la suite Office;
- ✓ Excellente connaissance du français parlé et écrit.

Nous offrons une rémunération concurrentielle selon le profil et l'expérience ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae avec une photocopie des documents requis au plus tard le **11 octobre 2021** à l'adresse courriel suivante :

emplois@ville.chateauguay.qc.ca

La Ville de Châteauguay souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi – au sens de l'article 86 de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec – pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées.